PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration réuni le 11/03/2021

Heure de début de séance : 18 h 30

Heure de fin de séance : 19 h 42

| Président de séance | Monsieur Olivier CASTEL | Chef d'établissement |
|----------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Secrétaire de séance | Mme Estelle FURODET | Adjoint gestionnaire Comptable |

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :

19 présents

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du PV de la CP du 01/02/2021
- 3. Approbation du PV du CA du 02/02/2021
- 4. Approbation du PV de la CP du 09/02/2021
- 5. Approbation du PV du CA du 09/02/2021
- 6. Compte financier de l'exercice 2020
- 7. Point sur la situation sanitaire
- 8. Point sur les travaux de restructuration à venir
- 9. Questions diverses

Suite à la nouvelle règlementation l'ordre du jour n'est plus adopté en Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme FURODET Estelle, Adjoint-gestionnaire comptable, est proposée secrétaire de séance.

| Membres présents : | Pour: | Contre : | Abstention : |
|--------------------|-------|----------|--------------|
| 19 | 19 | 0 | 0 |

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. APPROBATION DES PV DES CA ET CP PRECEDENTS

Monsieur le Proviseur soumet les procès-verbaux : de la CP du 01/02/2021, du CA du 02/02/2021, de la CP du 09/02/2021 et du CA du 09/02/2021.

| Membres présents : | Pour : | Contre : | Abstention : |
|--------------------|--------|----------|--------------|
| 19 | 19 | 0 | 0 |

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3. COMPTE FINANCIER 2020

Madame l'Adjoint-gestionnaire comptable, présente le compte financier 2020 en deux temps :

- Rapport de gestion 2020 du Chef d'établissement
- Rapport de comptabilité 2020 de l'Agent Comptable

Cette présentation se fait à l'appui d'un diaporama et des deux rapports qui ont été envoyés aux membres du Conseil d'Administration avec la convocation.

Présentation de l'évolution quinquennale des effectifs et des ratios par élève.

Présentation de l'analyse des produits et des charges par service.

Présentation des charges de maintenance, de fournitures d'enseignement et de viabilisation plus en détail. Pour la viabilisation concernant l'eau, même si une forte baisse est constatée par rapport à 2019, en raison des fuites d'eau de 2019, la consommation et la facturation sont anormalement élevées en considérant les exercices 2018 et 2019. Après contact avec Véolia et le service Energie de la Région, ainsi que l'envoi de plusieurs techniciens, il n'y a pas de fuite d'eau et le compteur fonctionne correctement.

Présentation de la taxe d'apprentissage et de l'impact de la réforme.

Présentation détaillée des fonds sociaux et des bourses nationales : évolution quinquennale, détail des aides.

Présentation détaillée du SRH avec comparatif sur cinq ans.

Présentation du résultat de l'exercice avec son évolution quinquennale. Le résultat excédentaire de l'établissement soit 46 952.21 € est affecté aux comptes de réserves par le Conseil d'Administration en fonction de son origine : Service général 46 062.52 € affectés au 10681/ Service Restauration et Hébergement 889.69 € affectés au 10687

| Membres présents : | Pour : | Contre : | Abstention: |
|--------------------|--------|----------|-------------|
| 19 | 19 | 0 | 0 |

L'affectation du résultat de l'exercice est adoptée à l'unanimité.

Présentation du résultat d'exploitation et de la Capacité d'Autofinancement : mode de calcul et évolution quinquennale.

Présentation des fonds de roulement : composition et évolution guinguennale.

Présentation du besoin en fonds de roulement : mode de calcul détaillé et évolution guinguennale.

Présentation de l'évolution quinquennale du nombre de jours de fonds de roulement.

Présentation de la trésorerie : composition, évolution guinquennale et nombre de jours de trésorerie.

Présentation de l'autonomie financière : mode de calcul détaillé et évolution quinquennale

Présentation de l'évolution quinquennale des taux moyens : taux moyen de charges à payer et taux moyen de non recouvrement.

Le contexte sanitaire et la fermeture de l'établissement pendant presque 4 mois ont eu un impact sur l'ensemble des données de gestion et de comptabilité de l'exercice 2020 :

- Forte baisse des charges : annulation des voyages et projets pédagogiques, baisse de la viabilisation sauf pour l'eau
- Résultat fortement excédentaire
- Indicateurs faussés : nombre de jours de fonds de roulement, nombre de jours de trésorerie

Mme l'Adjoint-gestionnaire comptable remercie son équipe pour le travail réalisé. M le Proviseur remercie également Mme L'Adjoint-gestionnaire et l'ensemble des personnels du service pour la bonne tenue de la gestion.

Après la présentation du rapport de comptabilité, l'adoption du compte financier sans réserve est soumise au vote.

| Membres présents : | Pour: | Contre : | Abstention: |
|--------------------|-------|----------|-------------|
| 19 | 19 | 0 | 0 |

Le compte financier est adopté sans réserve à l'unanimité.

4. POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

Monsieur le Proviseur fait le point sur la situation sanitaire au Lycée avec une stabilité du nombre de cas observés sur ces deux dernières semaines :

- 27 cas positifs de septembre à décembre 2020
- 21 cas positifs depuis la rentrée de janvier 2021 (13 Tles, 6 1ères, 1 2^{nde} et 1 personnel

Un représentant des enseignants demande s'il serait envisageable de reprendre les cours en classe entière. M le Proviseur explique que s'il y est favorable, seul le ministère sera en mesure de nous indiquer l'évolution des condtions d'accueil. Les représentants des élèves sont plutôt favorables à cette reprise pour ne pas prendre trop de retard sur le programme, même s'ils apprécient tous le travail en plus petit nombre permettant une meilleure assimilation du cours et une meilleure concentration.

Un représentant enseignant demande si des informations sur une éventuelle vaccination des enseignants auraient été communiquées. M le proviseur explique qu'il n'a pas connaissance d'une démarche spécifique en ce sens émanant du ministère.

5. POINT SUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION A VENIR

Monsieur le Proviseur indique qu'une réunion de présentation des travaux à venir sur les bâtiments B et l'Internat, réunissant, M.LUNA responsable du projet à la Région, l'architecte, les référents matières sciences, les personnels de laboratoire, le service maintenance et la direction se tiendra le mardi 16 Mars 2021. Cette réunion permettra aussi d'échanger, de soulever d'éventuels problèmes et d'apporter des solutions.

6. QUESTIONS DIVERSES

Le départ à la retraite de M.AMAT le veilleur de nuit du Lycée est évoqué par un représentant des personnels enseignants, qui s'inquiète de la sécurité la nuit.

Il est précisé que le poste est supprimé et qu'il ne sera pas remplacé. M le Proviseur indique qu'il n'y a que très peu de postes de cette nature dans toute l'Occitanie. Concernant la sécurité la nuit, les élèves sont encadrés par des AED présents et des personnels d'astreinte, de plus le Lycée possède une alarme anti-intrusion et un contrat avec une société de télésurveillance qui se déplace et avertit le chef d'établissement en cas de problème constaté.

Une représentante des personnels enseignants, s'interroge sur la situation des élèves internes en cas de problème. M le Proviseur indique que des astreintes par les personnels d'encadrement de la Vie scolaire et de direction sont organisées, de plus l'infirmière est d'astreinte toutes les nuits sauf le jeudi, en son absence les AED ont pour consigne de prévenir le 15 et la personne d'astreinte.

Un représentant enseignant conclut sur le mauvais calcul par la Région concernant la suppression de ces postes car les dégradations et autres dégâts risques désormais de peser dans le budget de la collectivité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 42

La secrétaire de séance

Estelle FURODET

Le chef d'établissement

Olivier_CASTEL